

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 145 Rect.

présenté par
M. Piron

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 32, substituer aux mots :

« à ce même »,

les mots :

« au présent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination rédactionnelle.